

Monnaies trouvées lors des fouilles de 1917 à Cotencher NE

Autor(en): **Rougemont, Denise de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **28-32 (1978-1982)**

Heft 120

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-171214>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Abbildungsnachweis

- Abb. a Tacitus, Aureus, Antiochia. Auktion Spink-Galerie des Monnaies, 12. 2. 1977, 669
 Abb. b Tacitus, Antoninian, Antiochia. Privatsammlung
 Abb. c Tacitus, Antoninian, Antiochia. RN 1965, 162, 42
 Abb. d Tacitus, Antoninian, Antiochia. Britisches Museum, London
 Abb. e Tacitus, Antoninian, Cyzicus. Britisches Museum, London

MONNAIES TROUVEES LORS DES FOUILLES DE 1917 A COTENCHER NE

Denise de Rougemont

Le classement des collections du Cabinet de numismatique du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel me permet quelquefois de remettre en lumière un matériel archéologique oublié, comme la trouvaille de Dombresson¹ ou les statères helvètes de La Tène. Aujourd'hui il ne s'agit que d'une modeste boîte de carton sur le couvercle de laquelle on lit: «Cotencher, 1917 – voir lettre D. G. 2. 9. 1917» écrit à la main et, imprimé au tampon, le nom d'Auguste Dubois. A l'intérieur de la boîte, 29 petits morceaux de métal couvert de vert-de-gris.

Cotencher est une grotte creusée dans la falaise 130 mètres au-dessus de la rivière l'Areuse, à 695 m d'altitude, sur le sentier entre Chambrelin et Champ-du-Moulin, commune de Rochefort, canton de Neuchâtel². Au-dessus passe la route dit de la «Clusette» qui va de Neuchâtel au Val-de-Travers, puis en France, par Les Verrières. Le train Berne-Paris emprunte aussi ce passage.

Cette grotte a livré, lors des fouilles qui y furent faites en 1917, un matériel archéologique prouvant l'une des plus anciennes occupations humaines dans notre région: des chasseurs du moustérien y laissèrent des silex et des os taillés³.

Auguste Dubois, né en 1862, est professeur à l'école secondaire de Grandchamp, puis à l'Ecole normale de Neuchâtel. Naturaliste, géologue, il est l'auteur de plu-

¹ Colin Martin, La trouvaille monétaire de Dombresson, Musée neuchâtelois 1971, n° 3; Denise de Rougemont, Complément à la trouvaille monétaire de Dombresson, ib. 1976, n° 1.

² Carte topographique de la Suisse au 25/000, feuillet n° 1164; 551/201.

³ La Grotte de Cotencher, station moustérienne, par A. Dubois et H.-G. Stehlin; Mémoires de la Société paléontologique suisse (1933).

sieurs ouvrages sur la région neuchâteloise. Avec H.-G. Stehlin il fait les premières fouilles systématiques à Cotencher en 1916–1918. Il meurt en 1923 et le résultat des fouilles est publié par Stehlin. On y lit, en tête du chapitre «archéologie et paléontologie de l'éboulis» p. 23:

«Sous l'abri dans la couche superficielle plus ou moins remuée, nous tenons à mentionner, à titre de curiosité, une collection de pièces et de plaques de cuivre que nous avons trouvées dans la grande niche de l'est immédiatement au-dessus du mobilier plus ancien.

Les plaques paraissent être des flans préparés pour la fabrication des premières. Quelques-unes sont carrées et de $\frac{3}{4}$ mm d'épaisseur. Elles ne portent aucune trace d'un travail supplémentaire. Trois seulement sur une trentaine peuvent être considérées comme terminées.

Ce sont pour autant que les empreintes sont distinctes, des monnaies franques (sic) datant du XIV^e ou XV^e siècle de notre ère. Nos ouvriers en recueillant ces objets eurent l'impression qu'ils se trouvaient en présence d'un matériel de faux-monnayeurs et nous devons dire que cette impression se présentait avec force à l'esprit.»

Et plus loin:

«Sous l'abri, à 2 mètres environ au-dessus de la base de l'éboulis, s'est trouvée une monnaie romaine en bronze, de 31 mm Ø. Droit: tête barbue, à droite, sans diadème, IMP . CAES . M . AUREL ANTONINUS AUG P.M. Revers: femme debout étendant la main droite vers un serpent qui se dresse sur un autel, avec inscription: SALUTI AUGUSTOR TR P XVI COS III SC.»

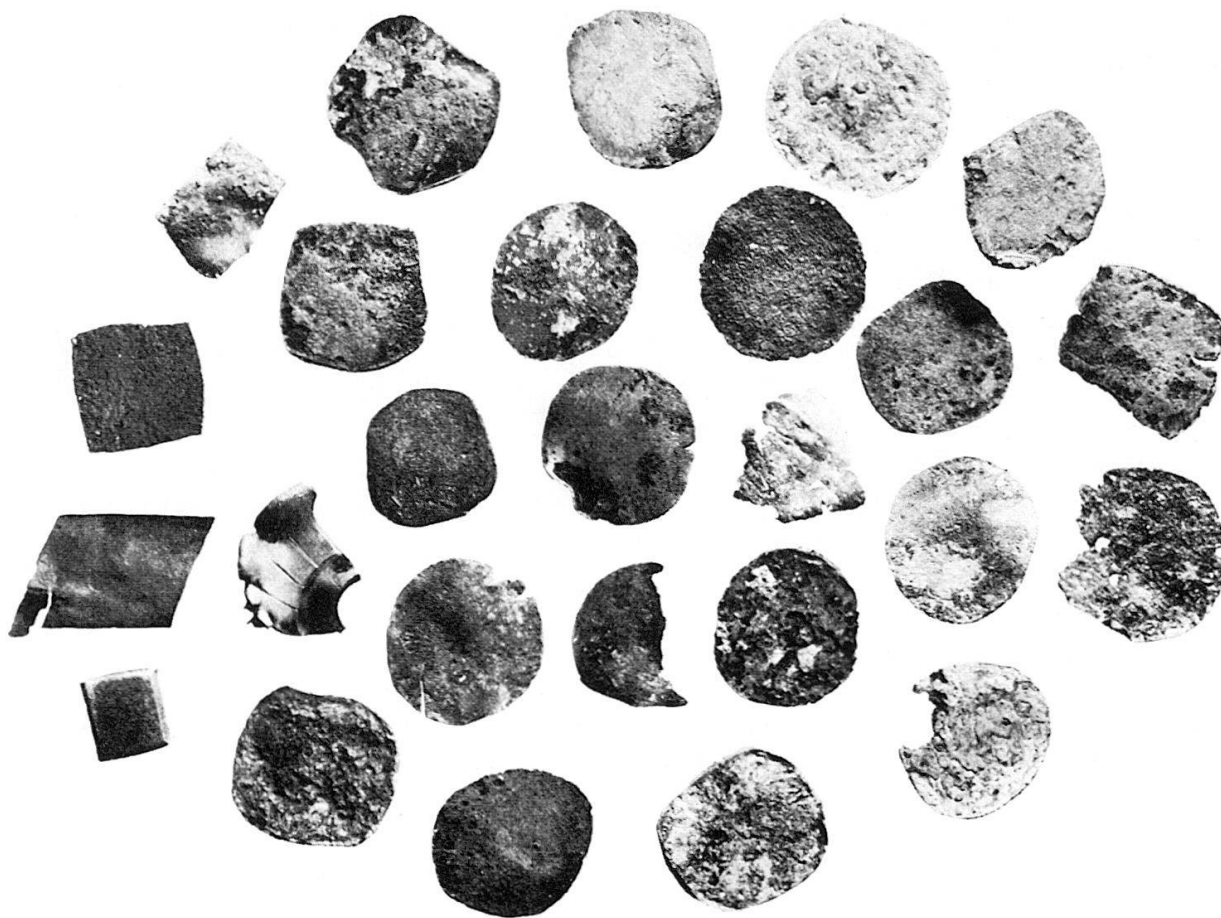


Fig. 1 (Photo Musée cantonal d'Archéologie, Neuchâtel)

La mention portée sur le couvercle de la boîte: «voir lettre D.G. 2. 9. 1917» m'a incité à entreprendre des recherches dans les anciennes correspondances conservées au Musée.

J'ai retrouvé les lettres d'Auguste Dubois au conservateur du médailleur, Frédéric Baur-Borel. Il lui demandait le 1^{er} novembre 1917:

«Peut-on déterminer approximativement l'époque à laquelle elles (les pièces de métal) remontent? Cela serait l'essentiel, je crois, au point de vue de l'histoire relativement récente de la caverne.

Avez-vous l'impression, comme mon fouilleur, très spécialisé dans les recherches préhistoriques, que ces flans de cuivre brut sont un travail de faux-monnayeur?»

Baur-Borel note «Répondu le 1. 9. 1917», sur la lettre de Dubois. Cette réponse est probablement consignée dans la citation ci-dessus.

Les 28 morceaux de métal conservés dans la boîte étaient fortement rouillés et oxydés. Au laboratoire cantonal d'archéologie de Neuchâtel, Monsieur Hug les a nettoyés (fig. 1). En les examinant de très près, on constate que les ronds semblent avoir reçu une empreinte qui aurait été martelée ensuite, alors que les carrés sont tout à fait lisses.

Les monnaies «franques» sont des deniers, soit de Philippe III (Lafaurie, Monnaies des Rois de France, n° 207) soit de Philippe IV. Leur mauvais état de conservation ne permet pas d'en donner une définition plus précise (fig. 2).

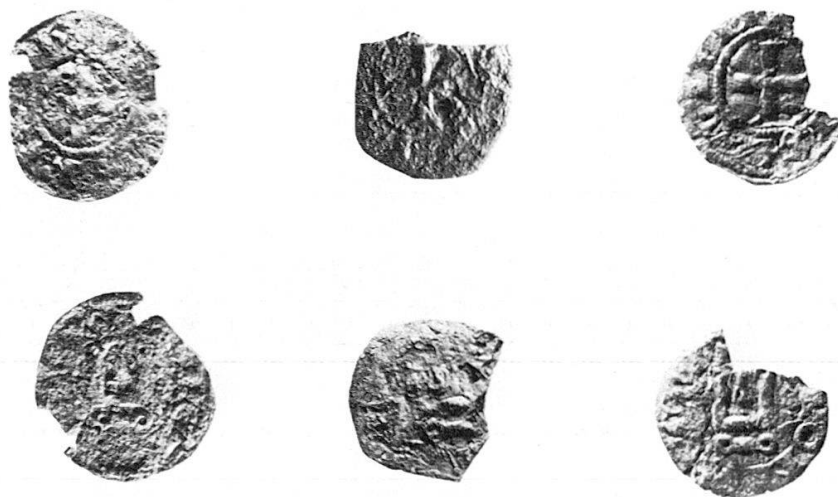


Fig. 2 (Photos Musée cantonal d'Archéologie, Neuchâtel)

La monnaie romaine est un sesterce de Marc-Aurèle (RIC III, 280, 836, Cohen 555).

Les monnaies romaines en association avec un matériel de faux-monnayeur se retrouvent à Samognat dans l'Ain. Monsieur Duplessis du Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris m'a signalé la trouvaille faite en 1956⁴ de matériel pour la frappe, pince et rondelles, de parpaillottes de Savoie, de l'atelier de Gex, Charles-Emanuel de Savoie (1580-1630), de flans du même type, illisibles sinon inutilisées et de bronzes romains de Gallien, Tétricus père et Claude II. On a émis l'hypothèse que les monnaies romaines auraient servi de matériel aux faux-monnayeurs.

⁴ Bulletin de la Société française de numismatique, 11, 1956, n° 1, p. 6.

La trouvaille de Rovray près d'Yvonand (VD) est, aussi, du matériel de faux-monnayeurs. Les premières piécettes trouvées au pied de la falaise de la Baume incitèrent les gens de l'endroit à faire des recherches, et il n'est pas exclu que l'on puisse encore aujourd'hui trouver des traces de cette activité.

On a trouvé à Rovray des deniers de Nyon et une pièce de Philippe IV de France. Ils sont, selon Philippe Hahn ⁵ déposés au Cabinet des Médailles de Lausanne. Les autres trouvailles sont au Musée d'Yverdon.

Il y a plusieurs kilos de flans, une balance avec son fléau, un morceau de fer reconnu pour être une enclume et un coin au nom de Ludovicus, d'une gravure très soignée. En 1936, le chimiste cantonal, John Jeanprêtre pensait que le coin avait été dérobé à l'atelier de Nyon. Il l'attribuait à Louis de Vaud, ce qui date l'activité de ces faux-monnayeurs au XIV^e siècle.

Il sort de ce propos d'étudier la trouvaille de Rovray, je la cite parce que, sur l'étiquette du Musée d'Yverdon on lit: «Flans semblables dans une caverne des gorges de l'Areuse.» Ce rapprochement entre les deux trouvailles a certainement été fait par J. Jeanprêtre, puisqu'il est cité dans la correspondance de Dubois à Baur-Borel comme ayant analysé les pièces de Cotencher. Le résultat de cette analyse est malheureusement perdu. Les monnaies se sont si fortement corrodées depuis 1917 qu'une analyse n'apporterait rien de concluant.

La présence à Cotencher de monnaies contemporaines de celles de Rovray pourrait nous donner une date. Il n'est cependant pas évident que les deniers de Philippe IV fassent partie du même ensemble: la trouvaille provient d'un éboulis, elle n'est pas située stratigraphiquement. Le ruissellement des eaux de surface a pu entraîner et rassembler des objets d'origines très diverses. Seule la série de morceaux de cuivre martelés et de déchets de découpes de flan est homogène. L'aspect attentif des monnaies martelées fait penser qu'il s'agit de carts ou de sols de Savoie des XVI^e et XVII^e siècles. Ils en ont le diamètre et l'apparence. La trouvaille de Cotencher est peut-être contemporaine de celle de Samognat.

Le recours aux textes paraît bien difficile: les procès de faux-monnayeurs sont légion. Philippe Hahn rappelle le texte, découvert par Léon Montandon et publié dans l'Histoire Monétaire de Neuchâtel (p. 55): «un faux-monnayeur, bouilli à Yverdon pour son crime, accuse Isabelle de Neuchâtel de l'avoir incité à le commettre: il n'aurait alors pas eu besoin de se cacher sur le territoire du comté!» Les archives de Neuchâtel conservent pour le XVII^e siècle la trace de plusieurs affaires de fausse-monnaie mais il s'agit de contre-façons de grosses monnaies d'or et d'argent: affaire des fausses pistoles d'Uri ⁶, ou fabrication de «doubles» (liards?) ⁷ pour la France, etc. . . . Au XVIII^e l'activité des faux-monnayeurs se situe surtout au Val-de-Travers, parfois dans des grottes ⁸ selon les rapports de la justice criminelle.

Peut-on parler d'un atelier de faux-monnayeur à Cotencher?

– Oui, si l'on admet que le maigre matériel qui nous est parvenu n'est que le reste de traces plus importantes.

Quand peut-on situer l'activité des faux-monnayeurs?

⁵ Philippe Hahn, Des Faux-monnayeurs à Rovray au XIV^e siècle. Revue Historique Vaudoise 1936, p. 356–361.

⁶ AEN (Archives de l'Etat de Neuchâtel) K. 20.7.

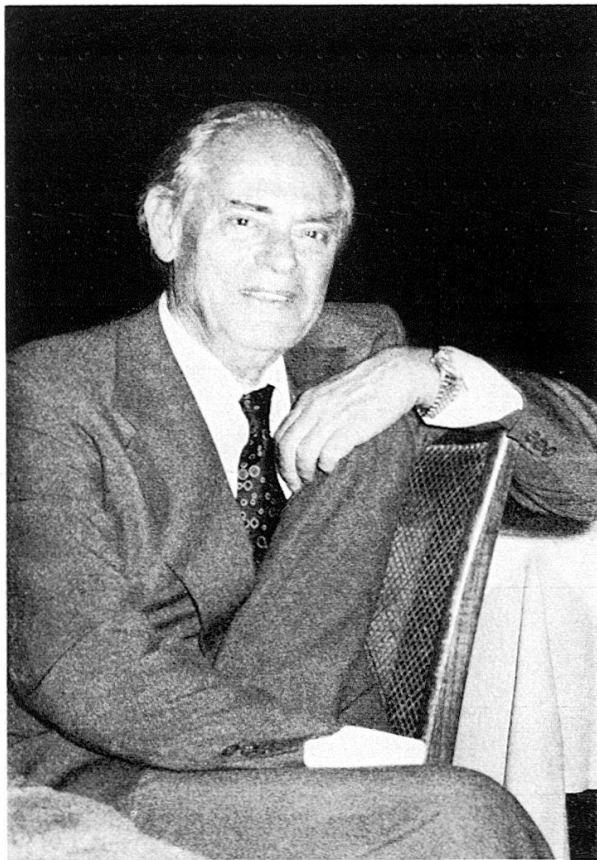
⁷ AEN U. 20. 11.

⁸ On pourra bientôt consulter à ce sujet la thèse du professeur Philippe Henry: Crime, justice et société dans la principauté de Neuchâtel au XVII^e siècle (1707–1806).

- soit au XIV^e siècle, si l'on admet que les deniers français fournissent une datation, soit à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e siècle, si l'on admet que les monnaies qui ont servi de matière première étaient des carts ou des sols de Savoie. Que faut-il penser de la présence d'une monnaie romaine?
- Pour utiliser comme matière première des monnaies romaines il fallait un brasier pour fondre le métal, des lingotières, des pinces, un matériel et une installation compliquée. A Cotencher l'absence d'un tel outillage suppose qu'on devait se contenter de frapper les pièces sur un métal préparé ailleurs.

Mon propos n'est pas tant de tirer des conclusions qui ne peuvent être qu'hypothétiques. Il paraît surtout souhaitable que ce matériel, voué à une proche destruction vu son mauvais état de conservation soit publié aux fins de comparaison avec d'éventuelles nouvelles découvertes, tout en donnant une brève pensée aux faux-monnayeur inconnu qui, mélancolique, au-dessus des flots grondant de l'Areuse, faisait, d'une monnaie romaine, 20 à 30 creuzers, au risque d'être bouilli.

NEKROLOG - NECROLOGIE



Hans Hellmuth Kricheldorf

Überraschend erreichte uns die traurige Nachricht vom Hinschied einer markanten Händlerpersönlichkeit der älteren Generation. Kricheldorf verstarb auf einer Geschäftsreise, herausgerissen aus unermüdlicher Aktivität, am 27. Juni 1980, im Alter von 71 Jahren.

Er kam, ähnlich wie bei vielen anderen Fällen, zunächst nicht aus dem Münzhandel, sondern er hat seit früher Jugendzeit Münzen gesammelt. Ausgebildet war er als Tiefbauingenieur – sein Studium hatte er in Danzig mit dem «dipl. Ing.» 1934 abgeschlossen und war mehrere Jahre in diesem Beruf tätig, so auch im Zweiten Weltkrieg – er konnte indes noch vor dem Zusammenbruch Deutschlands 1944 in die Schweiz fliehen. Im gleichen Jahr machte der Schreibende seine Bekanntschaft, aus der eine nun durch den Tod gelöste enge Freundschaft erwuchs.

Die Kriegereignisse hatten ihn auch vom erlernten Berufe abgewandt, und nach der Rückkehr nach Freiburg i.Br., seiner Geburtsstadt, erkor er seine Hobbies – es waren mehrere – zum Beruf. Er gründete einen Buchverlag, in dem eine Auflage von Baedekers «Schwarzwald» erschien, er arbeitete mit einer bekannten Briefmarkenhandlung (Frey) in Freiburg zusammen, aber schließlich überwog doch beruflich die Numismatik, in der er sich seit Jahrzehnten, zunächst auf dem schwierigen Lokalgebiet (darüber weiter unten), dann auch allgemein von der Antike bis zur neuesten Zeit, ausgebildet hatte. Wann genau er sein eigenes Münzgeschäft begann, können wir und seine Hinterbliebenen nicht mehr genau ausmachen, ich glaube Ende 1949, spätestens Mitte 1950. Seine ersten Auktionskataloge erschienen zudem unter dem Namen und mit der tätigen Mithilfe der jungen Helga Frey (später Frau Blaser-Frey). Ende 1954 verlegte Kricheldorf sein Hauptgeschäft nach Stuttgart (seine letzten zwei Lebensjahre hat er sich wieder in sein altes Heim in Freiburg zurückgezogen, hielt die Auktionen aber weiterhin in Stuttgart). Der